

Table des matières

Préface	3
INTRODUCTION	
Généralités sur l'assurance	5
§1. L'opération d'assurance et le contrat d'assurance	6
§2. La classification des assurances	11
§3. Sources du droit des assurances	15
§4. Les spécificités de l'assurance	21
§5. Les intervenants à la relation d'assurance	23
PREMIÈRE PARTIE	
Le droit commun du contrat d'assurance	
TITRE 1 – Vie du contrat	37
CHAPITRE 1	
Phase de formation du contrat	37
Section 1 – Période précontractuelle	37
§1. Information précontractuelle due par l'assureur	37
§2. Information précontractuelle due par le souscripteur	47
Section 2 – La conclusion du contrat	52
§1. Le consentement des parties	52
§2. Prise d'effet du contrat	54
Section 3 – Les documents contractuels	56
§1. La police d'assurance	56
§2. La note de couverture	67
§3. Attestations et certificats d'assurance	69
CHAPITRE 2	
Phase d'exécution du contrat d'assurance	71
Section 1 – Modifications du contrat	71
§1. Modification à l'initiative de l'assuré	71
§2. Modification à l'initiative de l'assureur	76
§3. L'avenant	78

Section 2 – Extinction du contrat	78
§1. L'extinction de plein droit du contrat	78
§2. Extinction à l'initiative des parties	87
Titre 2 – Les droits et obligations des parties	95
CHAPITRE 1	
Droits et obligations des parties par rapport au risque	95
Introduction sur le risque	95
Section 1 – L'obligation déclarative des risques du souscripteur	101
§1. Le domaine de l'obligation déclarative des risques	101
§2. Les sanctions de l'obligation déclarative des risques	109
Section 2 – La délimitation légale des risques	125
§1. Exclusions légales	126
§2. Les extensions obligatoires	144
Section 3 – La délimitation contractuelle de la garantie par l'assureur : les exclusions conventionnelles	148
§1. Notion d'exclusion conventionnelle	148
§2. Régime strict de validité des exclusions conventionnelles	161
§3. Effets de l'exclusion	170
CHAPITRE 2	
Droits et obligations des parties par rapport à la prime	171
Introduction – Le calcul de la prime	171
Section 1 – Les modalités du paiement de la prime par le souscripteur	173
§1. Les parties au paiement de la prime	173
§2. La date du paiement	174
§3. Le lieu du paiement	174
§4. Les modes de paiement	174
Section 2 – Les sanctions en cas de non-paiement de la prime	176
§1. La mise en demeure	176
§2. La suspension de la garantie	179
§3. La résiliation du contrat	180
CHAPITRE 3	
Droits et obligations des parties par rapport au sinistre	183
Section 1 – Les obligations du souscripteur lors de la survenance du sinistre	183
§1. Une obligation légale : la déclaration du sinistre	184
§2. Des obligations conventionnelles	186
§3. Sanction des fautes commises par l'assuré à l'occasion du sinistre : la déchéance	187

Section 2 – L’obligation de règlement du sinistre par l’assureur	191
§1. Procédure préalable au paiement de la prestation d’assurance : l’expertise	191
§2. Paiement de la prestation d’assurance	192
§3. Droits de l’assureur : la résiliation après sinistre	198
Titre 3 – Les procédures contentieuses propres au contrat d’assurance	201
CHAPITRE 1	
La compétence juridictionnelle	201
Section 1 – Compétence d’attribution	201
§1. Compétence de la juridiction civile	202
§2. Compétence de la juridiction commerciale	203
§3. Le cas du contrat mixte	203
§4. Compétence de la juridiction administrative	204
§5. Compétence de la juridiction répressive	204
Section 2 – Compétence territoriale	206
§1. Principe	206
§2. Exceptions	207
CHAPITRE 2	
La prescription biennale	209
Section 1 – Le domaine d’application de la prescription biennale	210
§1. Les actions relevant de la prescription biennale	210
§2. Les actions ne relevant pas de la prescription biennale	211
§3. L’opposabilité de la prescription biennale	213
Section 2 – Le point de départ de la prescription biennale	216
§1. Point de départ à compter de « l’événement qui y donne naissance »	216
§2. Les points de départ différés	218
Section 3 – Suspension et interruption	221
§1. Suspension de la prescription biennale	221
§2. L’interruption de la prescription biennale	226
Section 4 – La mise en œuvre de la prescription biennale	234
§1. La renonciation de l’assureur à invoquer la prescription	235
§2. L’extinction de l’action en justice	238
§3. L’exception de prescription en défense	238
CHAPITRE 3	
La preuve	240
Section 1 – La preuve du contrat	240
§1. Les modes de preuve parfaite propres au droit des assurances	241
§2. Une appréciation spéciale des modes de preuve imparfaite du contrat d’assurance	243

Section 2 – Preuve du sinistre	246
§1. La charge de la preuve de la déclaration	246
§2. La preuve du sinistre garanti	246
§3. Les modes de preuve	247

DEUXIÈME PARTIE

Les règles propres

aux différentes catégories d'assurance

Titre 1 – Les règles propres aux assurances de dommages	251
CHAPITRE 1	
Les règles communes aux assurances de dommages	251
Section 1 – La détermination de l'indemnité	251
§1. Le principe indemnitaire	252
§2. La volonté contractuelle	266
Section 2 – La subrogation de l'assureur contre le tiers responsable	274
§1. Le domaine de la subrogation spéciale de l'assureur	276
§2. Les conditions de la subrogation spéciale	280
§3. Les effets de la subrogation spéciale	288
Section 3 – La transmission de plein droit de l'assurance à l'ayant cause	290
§1. Le principe : transmission de plein droit de l'assurance à l'ayant cause	291
§2. L'exception : suspension de plein droit de l'assurance d'un véhicule terrestre à moteur ou d'un bateau de plaisance	298
Section 4 – L'attribution de plein droit de l'indemnité aux créanciers hypothécaires ou privilégiés	302
§1. Le domaine de la subrogation réelle	303
§2. Les conditions de la subrogation réelle	304
§3. Les effets de la subrogation réelle	306
CHAPITRE 2	
Les règles propres aux assurances de responsabilité civile	309
Section 1 – La garantie en assurance de responsabilité	309
§1. Les risques garantis	309
§2. La durée de la garantie	311
Section 2 – La mise en œuvre de la garantie en assurance de responsabilité	321
§1. L'action en responsabilité civile de la victime contre l'assuré	322
§2. L'action directe de la victime contre l'assureur	325

Titre 2 – <i>Les règles propres aux assurances de personnes</i>	333
INTRODUCTION	333
Notion d'assurances de personnes	333
CHAPITRE 1	
Les règles communes aux assurances de personnes	334
Section 1 – Les modalités de souscription en assurance de personnes	334
§1. Notion d'assurances de groupe	334
§2. Régime juridique de l'assurance de groupe	342
Section 2 – La sélection des risques en assurance de personnes	349
§1. La sélection restreinte pour les contrats de prévoyance complémentaire régis par la loi <i>Évin</i>	349
§2. L'interdiction du recours aux tests génétiques	350
§3. Le dispositif conventionnel imposant d'assurer les risques de santé aggravés	351
§4. L'interdiction de toute discrimination fondée sur le sexe	354
CHAPITRE 2	
Les règles particulières aux assurances de personnes non vie ou de dommages corporels	356
Section 1 – Règles communes aux assurances de personnes non vie ou de dommages corporels	356
§1. Souscription, gestion et réglementation	356
§2. Le caractère forfaitaire des assurances de personnes non vie	356
§3. Étendue de la garantie dans le temps	358
Section 2 – L'assurance accidents corporels	359
§1. Notion d'assurance accidents corporels	359
§2. Un dommage consécutif à l'accident	363
Section 3 – L'assurance maladie	365
§1. L'objet de l'assurance maladie	365
§2. Les différentes formes de contrat	365
§3. L'existence d'un dommage consécutif à la maladie	366
CHAPITRE 3	
Les règles particulières aux assurances vie	367
Introduction – Généralités	367
Section 1 – Les différents contrats d'assurance sur la vie	369
§1. La classification juridique	369
§2. La classification moderne	373

Section 2 – Les règles particulières à la souscription du contrat d'assurance vie	374
§1. Les personnes intéressées au contrat d'assurance vie	374
§2. L'information du souscripteur	377
§3. La faculté de renonciation du souscripteur	380
Section 3 – Les droits des différents protagonistes en cours de contrat	384
§1. Un droit de l'assureur au paiement de la prime : dépourvu de sanction	384
§2. Les droits du souscripteur en cours de contrat	385
§3. Les droits de certains tiers	391
Section 4 – Les règles particulières au dénouement du contrat d'assurance vie	394
§1. Droits du bénéficiaire et droits des héritiers du souscripteur	395
§2. Droits du bénéficiaire et droits des créanciers du souscripteur	398
§3. Droits du bénéficiaire et droits du conjoint du souscripteur	399
 Bibliographie indicative	 403
1) Manuels et traités	403
2) Encyclopédies - Répertoires	403
3) Principales revues	404
4) Revue en ligne	404
5) Les Codes	404
 Index	 405